“ La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial , axé sur l’autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de ruptures ou de séparations, dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial favorise, à travers l’organisation d’entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. ”

Conseil National Consultatif de la médiation familiale

SÈVRES
HAUTS-DE-SEINE

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES

Barème de participation financière

Revenus mensuels (R)	Participation Séance Personne	Plancher et plafond de chaque tranche de revenus
R < RSA de socle	2 €	2 €
RSA de socle < R < smic	5 €	5 €
Smic < R < 1 550 €	5 € + 0,3 % R	De 8 € à 10 €
1 551 € < R < 2 000 €	5 € + 0,5 % R	De 13 € à 15 €
2 001 € < R < 2 500 €	5 € + 0,8 % R	De 21 € à 25 €
2 501 € < R < 3 800 €	5 € + 1,2 % R	De 35 € à 41 €
3 801 € < R < 5 300 €	5 € + 1,5 % R	De 62 € à 85 €
R > 5 301 €	5 € + 1,8 % R	De 100 € à 300 € (maxi)

CONTACT

Galerie du Théâtre
64 rue des Binelles
92310 SÈVRES
Tél. : **01 45 07 21 38**

Site : www.maisondelafamille-sevres.org
Mail : contact@maisondelafamille-sevres.org

Permanence de la médiation familiale
Lundi, mardi et mercredi sur rendez-vous

MÉDIATION FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

MAISON DE LA FAMILLE DE SÈVRES

- *Je ne vois plus mes petits-enfants*
- *Ils ne comprennent pas que l'on ne soit pas disponible*
- *Je vois bien que les enfants se disputent, je voudrais qu'ils s'entendent*
- *Les enfants veulent décider pour nous, ils ne se rendent pas compte de la situation*

Rupture de liens entre grands-parents et petits-enfants
Répartition de la prise en charge d'un parent vulnérable
Décisions autour d'un parent vulnérable
Conflits entre frères et sœurs

- *Ils ont un avis sur tout et se mêlent de notre vie, on se sent jugé*
- *Tout repose sur moi pour les parents, je me sens seul (e), je suis épuisé (e)*
- *Il ou elle veut s'occuper de tout sans nous demander notre avis*

- *On se comprend mieux*
- *La situation s'est débloquée*
- *On arrive à se parler*

Apaisement
Renouveau
Clarification
Reprise du dialogue
Recherche de solutions
Prise de décisions …

- *On est sorti de la crise*
- *On a trouvé une solution qui convient à chacun*
- *On s'est mieux organisé entre nous*

Avec qui ?

Le médiateur est un professionnel diplômé d'Etat, impartial, sans pouvoir de décision, indépendant et soumis à un code de déontologie.

Après un entretien individuel d'information gratuit avec chacune des personnes concernées, des entretiens confidentiels collectifs sont organisés avec ces mêmes personnes pour apaiser la communication et améliorer la compréhension mutuelle.

Ces entretiens de médiation parents ados sont d'une durée d'une heure trente environ et une participation financière au coût des séances est fixée en fonction de ses revenus.